



Célébration de la nouvelle année sur les Champs-Élysées

Jeudi 31 décembre et vendredi 1er janvier, Champs-Élysées (8e)

Anne Hidalgo a tenu à ce que les Parisiens et les visiteurs puissent marquer le passage à l'année 2016 sur les Champs-Élysées. Ce spectacle, offert par la Ville de Paris, se tiendra toutefois dans un contexte particulier. Il a donc été pensé de façon à être sobre et digne.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, tient à offrir aux Parisiens et amoureux de la capitale un spectacle sobre et digne, pour célébrer le passage à la nouvelle année. Après les attentats qui ont meurtri notre ville, il s'agit d'envoyer au monde le message que Paris est debout, fière de son mode de vie et du vivre-ensemble.

Deux temps seront proposés : le 31 décembre au soir, pour un spectacle vidéo à partir de 23h55, et le 1^{er} janvier, pour une parade à partir de 14h.

Jeudi 31 décembre

23:15 Piétonisation des Champs-Élysées
23:45 Projection lumineuse du drapeau national sur l'Arc de Triomphe
23:55 Spectacle vidéo et compte à rebours pour le passage à la nouvelle année

Vendredi 1er janvier

Fin de matinée Piétonisation des Champs-Élysées
14:00 Parade organisée par le comité des Champs Élysées, avec Le Monde Festif de Marcel Campion. Avec cette année, une participation exceptionnelle de fanfares et de marching band, issus de grandes universités américaines.
16:00 Réouverture des Champs-Élysées à la circulation

Dates et lieux :

Spectacle vidéo : jeudi 31 décembre à 23h55, Champs-Élysées, accès par l'avenue Kléber (16^e)
Parade : vendredi 1^{er} janvier à 13h30, Place de la Concorde (8^e)

Infos pratiques :

Une zone sera réservée à la presse au centre de l'avenue des Champs-Élysées. Pour des raisons de sécurité, aucun câblage ne sera autorisé. Accréditation indispensable avant le 30 décembre, 18h.